



■ MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Adoptée lors du conseil municipal du 19 octobre 2015, la création du CMJ est maintenant actée. Les élèves de l'école élémentaire et du collège ont procédé aux élections de leurs représentants le 24 novembre 2015.



Les jeunes élus.

Ont été élus par leurs camarades pour les représenter au conseil municipal des jeunes :

- CM1: Julien Mascaras, Camille Ruquet, Matthieu Ruquet et Selma Weinmann ;
- CM2: Cédric Lozio, Rose Rouzeau, Victor Trillou, Lilas Vignes ;
- 6^e: Myriam Ammour, Clément Baggio, Hugo Duberge, Baptiste Guey ;
- 5^e: Laura Couret, Mattéo Delaloy, Mandysa Gattoni, Alexandre Larivière.

Il convient de ne pas oublier ceux qui n'ont pas été élus, car ils étaient au

départ 42 candidats (écoliers et collégiens). L'ensemble des votants est également à remercier et à féliciter pour la réussite et la viabilité de ce projet.

Une première prise de contact a eu lieu le vendredi 27 novembre à la mairie dans la salle du conseil municipal.



Les jeunes élus lors de la première prise de contact.

Les jeunes élus ont été accueillis par Magali Milhorat, déléguée en charge de la commission CMJ, ainsi que par les conseillers adultes et animateurs de la commission CMJ. Chacun d'entre eux a reçu un petit cartable, un bloc-notes et un stylo pour débiter son mandat. Le CMJ se réunira au rythme d'une fois par mois environ (deux fois en commission et une fois en réunion plénière). Le 11 décembre 2015 s'est tenue la première réunion au cours de laquelle ont été définies les futures commissions de travail.

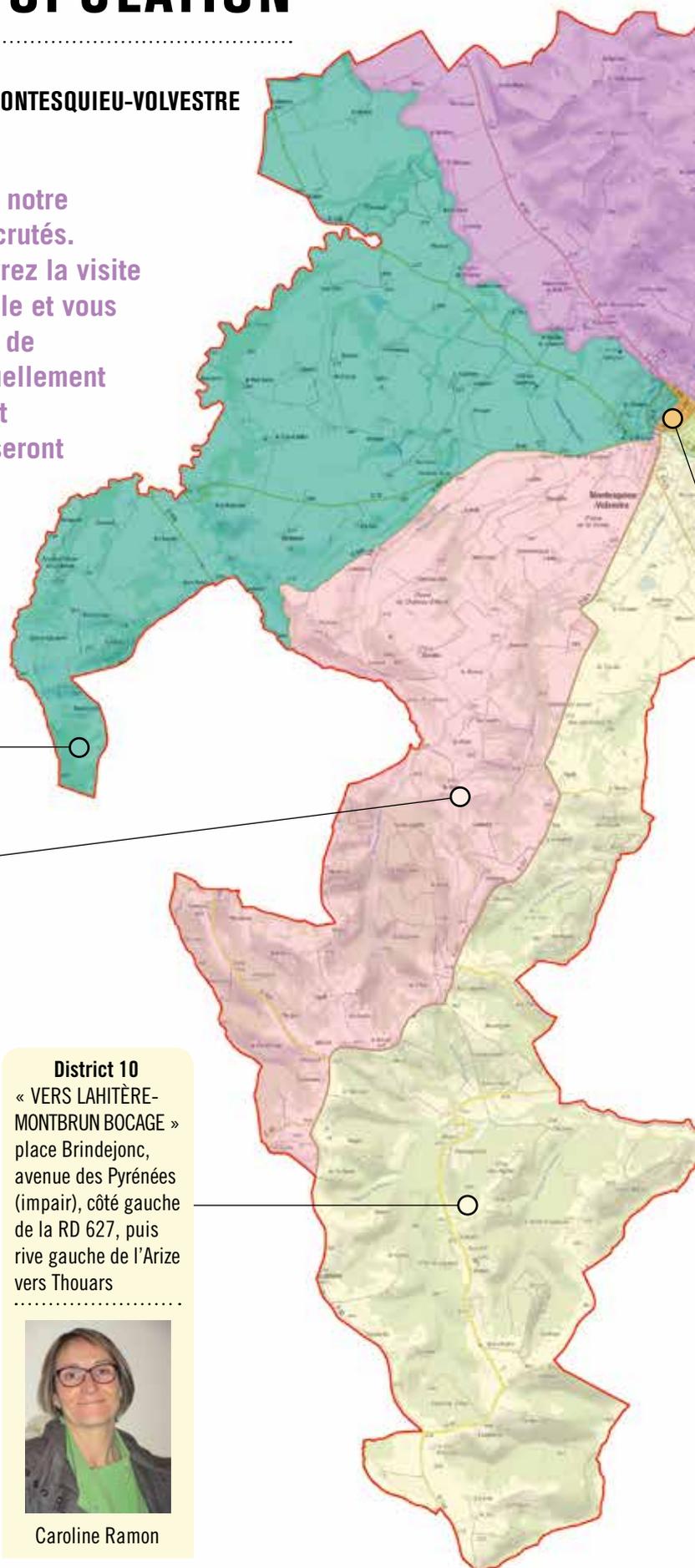


RECENSEMENT DE LA POPULATION

CARTE DES 6 DISTRICTS DE LA COMMUNE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE ET PRÉSENTATION DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement a lieu tous les cinq ans dans notre commune. Sept agents recenseurs ont été recrutés. Du 21 janvier au 20 février 2016, vous recevrez la visite de l'un d'eux. Il sera muni d'une carte officielle et vous remettra les questionnaires à remplir : feuille de logement et bulletin individuel. Il peut éventuellement vous aider à les compléter. Vos réponses sont confidentielles et protégées par la loi, elles seront remises à l'INSEE.

Vous avez la possibilité de remplir ces documents à la main et de les rendre à l'agent recenseur, ou bien de vous recenser sur internet, sur le site sécurisé de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr grâce aux codes d'accès et mot de passe figurant sur la première page du document remis.



District 13
« VERS GOUZENS-GOUTEVERNISSE »
vieille route de Rieux (CD 25B et quartier la Garière), et vers Gouzens (CD 40)



Karine Afchain

District 11
« VERS LAHITÈRE-GOUZENS »
place des Anciens-Combattants, avenue des Pyrénées et D 627 vers Lahitère ; puis avenue du Comminges et CD 40 direction Déchetterie



Marilda Danes

District 10
« VERS LAHITÈRE-MONTBRUN BOCAGE »
place Brindejonc, avenue des Pyrénées (impair), côté gauche de la RD 627, puis rive gauche de l'Arize vers Thouars

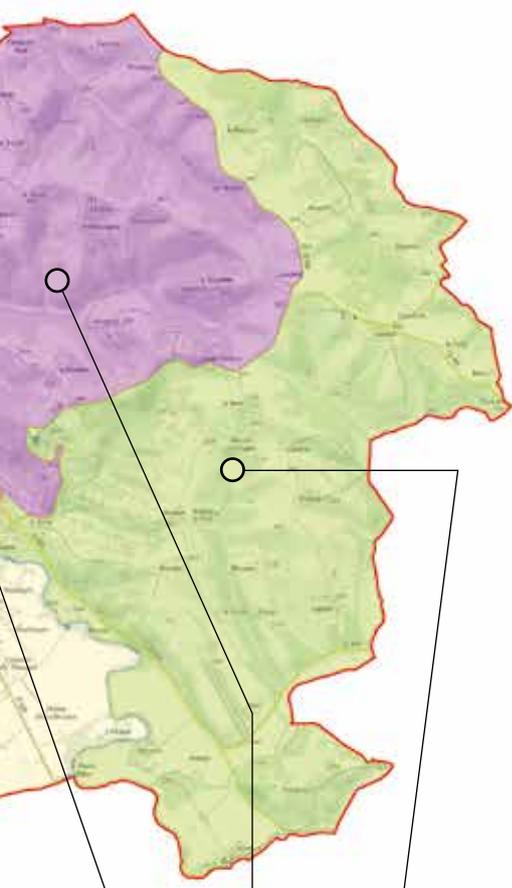


Caroline Ramon

BON À SAVOIR

L'agent recenseur vous présentera une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.
En cas d'absence vous pouvez :

- confier vos questionnaires remplis sous enveloppe à un voisin qui les remettra à l'agent,
- les retourner directement à la mairie.



Exemple de concessions en état d'abandon.

CIMETIÈRE : Procédure en cours de reprise de concessions abandonnées

Une opération de reprise des concessions dans la partie ancienne du cimetière est lancée.

Un avis de constatation de l'état d'abandon sera adressé par courrier avec accusé de réception aux descendants ou successeurs du concessionnaire. Faute d'adresse connue, l'avis sera affiché à la mairie et à la porte du cimetière pendant un mois. Passé ce délai, un procès-verbal de constatation sera dressé en présence du maire, des descendants du concessionnaire ou du policier municipal. Au terme du délai légal de trois ans, un nouveau procès-verbal sera établi pour constater que la concession continue d'être en état d'abandon. Le maire saisira ensuite le conseil municipal afin de décider de la reprise ou non de la concession. Le contenu extrêmement pointilleux de la procédure de reprise de la concession en état d'abandon exige un respect absolu des conditions, formalités et délais de procédure. À l'issue de la procédure, les places ainsi libérées pourront alors faire l'objet de nouvelles concessions dorénavant trentenaires.

Départ à la retraite de Chantal Tixidor

Embauchée en 1977 à la mairie, elle a intégré la Régie municipale d'électricité en 1993 et a cessé ses fonctions le 4 décembre 2015, après 38 ans de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



Chantal Tixidor entourée de ses collègues et de Pierre Crabé ancien président de la Régie, René Bertoz, ancien directeur, et Patrick Lemasle, maire de Montesquieu-Volvestre.

PASSAGE À ERDF ET EDF

La Régie d'électricité a cessé ses missions de distribution et de fourniture d'électricité au 1^{er} janvier 2016, pour être remplacée par ERDF et EDF (ou tout autre fournisseur de votre choix).



Mercredi 25 novembre 2015, signature de la convention ERDF/EDF avec la commune.

De gauche à droite : Lionel Zecri, directeur régional EDF ; Patrick Lemasle, maire et président de la Régie municipale d'électricité de Montesquieu-Volvestre ; Léonard Dordolo, directeur territorial ERDF.

Entamée au début de l'année 2015, la longue procédure de cession des compétences distribution de l'électricité à ERDF et de fourniture aux tarifs réglementés de vente de l'électricité EDF est effective au 1^{er} janvier 2016. Ce partenariat permettra de réaliser les investissements conséquents nécessaires sur le réseau d'électricité de la commune. De plus, l'ouverture du marché des tarifs réglementés de vente de l'électricité permet désormais à tout habitant de choisir en toute indépendance son fournisseur d'électricité.

Un document *Questions-Réponses* est disponible en libre-service à l'accueil de la mairie et de la Régie de Montesquieu, qui, nous l'espérons, pourra répondre à vos interrogations sur ce transfert. Nous restons à l'écoute pour toute demande complémentaire. De plus, nous vous informons qu'EDF tient une permanence à la mairie durant le mois de janvier les mardi matin et mercredi après-midi.

Pour le consommateur, il n'y aura de différence que dans l'intitulé des factures d'électricité. Les prix, aux tarifs réglementés, ne changeront pas ; les modalités de contrats avec la Régie seront reprises (dates et moyen de paiement des factures) ; les interventions en cas de panne seront assurées rapidement grâce aux antennes locales.

ATTENTION

Vous venez ou allez recevoir la proposition de contrat envoyée par EDF suite au transfert de la mission de fourniture d'électricité de la Régie. Cette proposition peut être ERRONÉE, notamment au niveau de la puissance souscrite, suite à une difficulté d'intégration du fichier de la Régie dans les bases d'EDF. EDF va vous envoyer une proposition annulant la première et contenant les bonnes informations sur vos contrats. C'est cette proposition qu'il vous faudra prendre en compte.

District 15

« VILLE » centre-ville



Céline Ferrand

District 9

« VERS LABASTIDE-BAX » de la place du Tint vers la route de Castéra (RD40) puis la rive droite de l'Arize vers Labastide



Marie-Élodie Pince

District 14

« VERS RIEUX » du rond-point Porte-de-Rieux à la sortie de ville vers Rieux



Marie-Laure Guyez

En soutien sur tous les districts



Manon Castex

AGENDA

Retrouvez ces infos sur www.mairie-montesquieu-volvestre.fr

DIMANCHE 17 JANVIER À 15 H

Spectacle de marionnettes pour enfants de 4 à 8 ans

La Forêt aux mille grenouilles par la Compagnie Contrepoint. Le goûter est offert aux enfants par l'association à la fin du spectacle. Ce spectacle pour enfants est organisé pour la 8^e année par l'Association des commerçants, artisans et professions libérales.

> Salle des fêtes. Entrée : 2 €

VENDREDI 22 JANVIER À 18 H 30

Vœux de la municipalité

Patrick Lemasle et le conseil municipal convient tous les Montesquiviens.

> Salle des fêtes.

SAMEDI 23 JANVIER À 17 H

Conférence « Les draperies du Volvestre »

présentée par Jean-Michel Minovez. Au début du XVIII^e siècle s'est développée dans le Volvestre une industrie lainière très importante qui perdura un siècle.

> Salle des fêtes. Entrée libre.

VENDREDI 29 JANVIER À 20 H 30

Lecture théâtrale

du récit de Charlotte Delbo sur sa vie au camp d'Auschwitz par Caroline et Martine. Un grand moment d'émotion à vivre absolument.

> Salle des fêtes. Entrée : 8 €



Gratuit pour les moins de 8 ans. Une première représentation à 14 h sera réservée aux collégiens.

Renseignements :

Office de tourisme, 05 61 90 19 55.

ot.montesquieu@wanadoo.fr

SAMEDI 30 JANVIER À 21 H

Loto du Rugby > Salle des fêtes.

SAMEDI 13 FÉVRIER À 20 H 30

Loto de l'école élémentaire

> Salle des fêtes.

SAMEDI 27 FÉVRIER À 21 H

Loto du Basket

> Salle des fêtes.

SAMEDI 5 MARS À 20 H 30

Théâtre : « Les pourquoi pas »

présentent *L'Héritage presque parfait*, de Sully. Mise en scène de Kinou.

Organisé par Les Quilles Montesquiviennes du foyer rural.

> Salle des fêtes. Entrée : 7 €

SAMEDI 12 MARS À 20 H

Soirée Moules-frites

Organisée par le comité des fêtes.

Réservations à l'office de tourisme ou sur le site du comité des fêtes.

> Salle des fêtes. Prix du repas : 14 €

DIMANCHE 13 MARS À 17 H

La mairie vous invite à célébrer la

Journée du droit des femmes avec le

spectacle *Le Cabaret de ces dames*.

Un cabaret, une tenancière, des artistes.

Des histoires de femmes dans un univers

où les mots résonnent dans quelques

volutés de fumée dans les feux de la

rampe à l'heure où... Un monde où

certains sont déjà sur le chemin du

travail alors que d'autres éteignent les

derniers feux de la nuit. Un spectacle de

femmes fait par des femmes.

Proposition de l'association muretaine

« Paroles de femmes ».

> Salle des fêtes. Entrée libre.

VENDREDI 18 MARS À 21 H

Bal du collège

SAMEDI 19 MARS À 21 H

Loto des Pompiers

> Salle des fêtes.

DIMANCHE 20 MARS À 15 H

Loto des Aînés

> Salle des fêtes.

JEUDI 24 MARS

Journée nationale

de la « Grande Lessive »

Exposition collective impulsée par l'EHPAD du Val d'Arize ouverte à tous.

Seront exposées les réalisations des élèves de l'école maternelle, du Relais d'assistantes maternelles, des artistes de l'Arize, de l'EHPAD du Couloumé.

Renseignements : julien.castres@res-o.fr

> Sous la halle.

> Puis à l'office de tourisme du 25 mars au 9 avril.

LUNDI 28 MARS À 12 H

Omelette pascalle

Manifestation organisée par la Belote montesquivienne.

Réservations :

Office de tourisme : 05 61 90 19 55,

ou M. Milhorat : 05 61 90 48 40.

> Salle des fêtes.

ZOOM SUR LA VILLE



Une cinquantaine de Montesquiviens, les enfants de l'école élémentaire, les résidents du Val d'Arize ainsi que les collégiens, ont participé à la première édition de l'exposition photos organisée par la délégation culture de la mairie :

« Zoom sur la ville ». Le samedi 24 octobre, sous la halle, à l'heure du marché les photos ont été proposées aux regards des passants. De belles surprises et des talents cachés.

L'exposition s'est poursuivie à la mairie et à la galerie de l'office de tourisme. Vous êtes d'ores et déjà invités, encore plus nombreux, à partager vos photos en octobre 2016 pour la prochaine édition de « Zoom sur la ville » sur le thème des habitants de Montesquieu-Volvestre.

CAVALCADE DE LA SAINT-VICTOR

Le comité Cavalcade nouvellement créé au sein du comité des fêtes recherche des participants. Si vous avez envie de revoir en 2016 le corso fleuri, c'est le moment de vous manifester, que vous soyez seul, un groupe d'amis, une association ou un quartier...

Renseignements : 06 83 65 78 20
comitecavalcade@orange.fr



COORDONNÉES DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 05 61 90 48 62

CENTRE DE LOISIRS

> ALAE maternelle : 05 61 97 17 12

> ALAE élémentaire Bonzoumet : 05 61 90 73 97

> ALSH mercredi et vacances : 05 61 97 17 12